

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

X (1) Communauté française

O (1) ~~Libre confessionnel~~

O (1) ~~Provincial et communal~~

O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau :

Date et signature

2. Intitulé de l'unité de formation :

Préparation d'agrément en soudure T.I.G. et arc bout à bout sur tubes en acier au carbone dans les positions PC, PH et H-LO45

CODE DE L'U.F. :	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 205
------------------	-------------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) Enseignement secondaire de :

O (1) ~~transition~~

X (1) qualification

du degré :

O (1) ~~inférieur~~

X (1) supérieur

O (1) ~~Enseignement supérieur de type court~~

O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) ~~oui~~ X (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme du (des) cours :

Repris en annexe n° 4 de 1 page

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation :	Code du domaine de formation : 205
--------------------------------	-------------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	Classement du (des) cours	Code U	Nombre de périodes
Travaux pratiques de soudage sur tubes et méthode	PP	C	40
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXX	P	10
		Total des périodes	50

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :

Signature :

-
- (2) A compléter
 - (3) Réserve à l'administration
 - (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
 - (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 - (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation a pour finalités de permettre à l'étudiant, dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de l'environnement :

- d'acquérir une autonomie de travail;
- de développer les techniques et connaissances nécessaires à la réalisation de soudures sur tubes en acier carbone par procédé(s) T.I.G. et/ou électrode enrobée en positions PC, PH ou en position H-LO45;
- de se caractériser par son savoir-faire.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant sera capable :

En français,

- de lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
 - consulter des ouvrages techniques, familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;

En mathématiques,

- d'effectuer par calcul mental et par calcul écrit, des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sur des nombres naturels ;
- d'effectuer par calcul mental et par calcul écrit, des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sur des nombres décimaux limités au millième ;
- d'effectuer des calculs de pourcentage ;
- de résoudre des problèmes se ramenant à l'utilisation de la règle de trois ;
- d'identifier différentes surfaces planes ;
- de construire un angle à l'aide du rapporteur ;
- de mesurer l'amplitude d'un angle à l'aide du rapporteur ;
- de convertir des mesures de longueur, d'aire et de temps (cas simples).

En soudage,

- de souder par le procédé T.I.G. et/ou à l'électrode enrobée sur acier au carbone deux tubes en position PA.

2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est conseillé de ne pas travailler avec plus d'un étudiant par poste de travail.

4. PROGRAMME DU COURS

Face à un poste de travail, en respectant la norme d'acceptation de défaut par examen visuel en vigueur, en disposant du matériel et des matériaux adéquats, de la documentation utile (DMOS,...), dans le respect des règles SHE, du RGIE et des normes de sécurité et en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité :

L'étudiant sera capable :

4.1. en Travaux pratiques du soudage sur tubes et méthode :

- C.1. : Souder deux tubes en acier au carbone en position PC :
 - Premières passes en T.I.G. et/ou électrode enrobée;
 - Remplissage et finition en T.I.G. et/ou électrode enrobée;
- C.2. : Souder deux tubes en acier au carbone en position PH :
 - Premières passes en T.I.G. et/ou électrode enrobée;
 - Remplissage et finition en T.I.G. et/ou électrode enrobée;
- C.3. : Souder deux tubes en acier au carbone en position H-LO45 :
 - Premières passes en T.I.G. et/ou électrode enrobée;
 - Remplissage et finition en T.I.G. et/ou électrode enrobée;
- De nettoyer, entretenir, ranger son matériel et son poste de travail;
- De trier les déchets et rebus selon les règles de protection de l'environnement en vigueur.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en respectant la norme d'acceptation de défaut par examen visuel en vigueur, en disposant du matériel et des matériaux adéquats, de la documentation utile, dans le respect des règles SHE, du RGIE et des normes de sécurité :

- de réaliser les soudures sur tubes en acier au carbone des capacités C1 et C2 ou
- de réaliser les soudures sur tubes en acier au carbone de la capacité C3;
- de nettoyer, ranger, entretenir le matériel utilisé ainsi que le poste de travail;
- de gérer la bonne évacuation des déchets et rebus.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- la qualité des réalisations;
- le respect des procédures;
- la précision du geste technique;
- la pertinence des informations apportées pour expliquer et justifier l'examen visuel d'acceptation de défaut.

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée d'au moins deux ans en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.